



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la mairie, le 20 décembre 2016, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée

Sont aussi présents :

Hubert Poirier, directeur général  
Jean-Yves Lebreux, greffier  
Danielle Hubert, directrice des finances

Une personne du public et un représentant des médias assistent également à la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18 h 57 par le maire Jonathan Lapierre.

**R1612-818**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Germain Leblanc,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'adopter l'ordre du jour suivant tel qu'il a été présenté à l'avis de convocation transmis par le greffier en date du 6 décembre dernier.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2017
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

### FINANCES

**R1612-819**

#### Dépôt et adoption du budget 2017

CONSIDÉRANT QUE le maire a procédé à la présentation du budget de la Municipalité et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

20 décembre 2016

CONSIDÉRANT QUE le taux des divers services municipaux ainsi que le taux de la taxe foncière ont été divulgués pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE le budget a été déposé au conseil séance tenante pour adoption;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,  
appuyée par M. Germain Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

d'adopter le budget de l'année 2017 tel qu'il a été déposé.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

**R1612-820**

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Léon Déraspe,  
appuyée par M. Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

de lever la séance à 19 heures.

---

Jonathan Lapierre, maire

---

Jean-Yves Lebreux, greffier